



DEMANDE DE COPIES CONFORMES DE LICENCE COMMUNAUTAIRE OU DE LICENCE DE TRANSPORT INTÉRIEUR

(application de l'article 4 de l'arrêté du 16 novembre 1999 relatif aux titres administratifs de transport qui doivent être détenus par les entreprises effectuant en France un transport routier de marchandises)

I - IDENTIFICATION

Je soussigné(e) : _____
(nom, prénom)

Nom de jeune fille : _____

Responsable légal de l'entreprise suivante : _____

Numéro SIREN : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse du siège (pour l'entreprise ayant son siège à l'étranger, adresse de son établissement principal en France) :

Demande au préfet de la région dans laquelle l'entreprise précitée est inscrite au registre des transporteurs et loueurs l'attribution de :

| _ | _ | _ | Copies conformes de la licence communautaire de l'entreprise

| _ | _ | _ | Copies conformes de la licence de transport intérieur de l'entreprise, sans mention limitative véhicule de moins de 3,5 tonnes

| _ | _ | _ | Copies conformes de la licence de transport intérieur détenue par cette entreprise, avec mention limitative véhicule de moins de 3,5 tonnes

Il est rappelé que la demande sera instruite sur la base des données mentionnées dans la fiche de calcul de la capacité financière contenue dans les formulaires CERFA n° 11411 ou 11415. Dans les cas où ces données ont évolué depuis le dernier envoi du formulaire, joindre à la demande une fiche de calcul établie selon le formulaire CERFA n° 11415.

Si besoin, pour obtenir dans la limite des capitaux propres majorés le cas échéant des garanties, un nombre de copies conformes supérieur au nombre de véhicules dont dispose l'entreprise ci-dessus, je joins à ma demande une note justifiant la croissance attendue du trafic de celle-ci, conformément à l'article 5 de l'arrêté du 16 novembre 1999 relatif aux titres administratifs de transport qui doivent être détenus par les entreprises effectuant en France un transport routier de marchandises.

Date : | _ | _ | | | _ | _ | | | _ | _ | _ |

Nom du responsable légal de l'entreprise :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Nota : les copies conformes de la licence de transport intérieur couvrent les véhicules n'excédant pas 6 tonnes de poids maximum autorisé ou 3,5 tonnes de charge utile ; les copies conformes de la licence communautaire couvrent les véhicules dépassant ces deux limites.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.